

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

**M. COUDRAIS Patrice
EARL COUDRAIS
Branleix
35330 MERNEL**

Guichen, le 03 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

**Objet : Réunion d'information
Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL**

Monsieur,

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente
A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

**M. ROPERT Philippe
EARL ROPERT
Pellan
35330 VAL D'ANAST**

Guichen, le 03 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

**Objet : Réunion d'information
Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL**

Monsieur,

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente
A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

**M. et Mme CERCLÉ
GAEC PSIHAN
Psihan
35330 MERNEL**

Guichen, le 03 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

**Objet : Réunion d'information
Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL**

Madame, Monsieur,

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente
A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

**M. COUÉ Emmanuel
GAEC COUÉ MÉDARD
Quenieux
35330 VAL D'ANAST**

Guichen, le 03 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

**Objet : Réunion d'information
Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL**

Monsieur,

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente
A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

**M. TEXIER Daniel
EARL DE LA CORNAIS
La Cornais
35550 LIEURON**

Guichen, le 03 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

Objet : Réunion d'information
Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL

Monsieur,

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente
A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

**M. GLO Sébastien
EARL DU VIEUX MOULIN
Courrouët
35330 MERNEL**

Guichen, le 03 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

**Objet : Réunion d'information
Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL**

Monsieur,

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente
A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

M. POUET Dominique

Trioubry

35330 MERNEL

Guichen, le 03 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

Objet : Réunion d'information
Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL

Monsieur,

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente
A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
LES BRUYERES**

Monsieur le Président

A

**M. BÉBIN Olivier
EARL BEBIN
L'Épinais
35550 LIEURON**

Guichen, le 08 octobre 2019,

Nos Réf : JS/XG/GL

Objet : Réunion d'information

Révision des périmètres de protection autour du captage d'eau potable de MERNEL

Monsieur,

Madame TEXIER, de l'EARL DE LA CORNAIS, nous a informé que vous aviez repris une partie des terres de MERNEL (Au lieudit Branleix).

En 2016, notre syndicat a lancé la révision des périmètres de protection du captage de MERNEL.

Le bureau d'études LITHOLOGIC a été missionné pour réaliser les études préalables nécessaires. Cette mission a été accomplie de septembre 2017 à décembre 2018.

Suite à cela, un hydrogéologue agréé a été désigné par le Préfet. Il a rendu son avis le 31 mai 2019 et proposé l'instauration de nouveaux périmètres de protection autour du captage. Les limites proposées sont modifiées par rapport à celles des précédents périmètres de protection (Datant de 1988) et la réglementation y est renforcée.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes concerné par les nouveaux périmètres de protection proposés.

Nous souhaitons vous convier à une réunion afin de vous présenter ce projet et en discuter avec vous :

Jeudi 17 octobre 2019

10 H

MERNEL

Salle des Associations : salle Annexe de la salle polyvalente

A côté de l'église, face à la station de captage (Idem 2017)

Afin que vous puissiez prendre connaissance dès à présent du projet de périmètres de protection, nous vous joignons à ce courrier le plan parcellaire et le projet de réglementation proposés.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Président,
M. SIELLER.**